



**Parcours d'un
militant passionné
par Daniel Simard**



A lors que ma retraite ne fait que poindre à l'horizon, il est bien tôt pour jeter un regard derrière et prétendre pouvoir écrire l'histoire de Bâtirente. Je réponds toutefois avec plaisir à l'invitation lancée à l'occasion de mon départ pour partager avec vous ce que j'estime être les contributions professionnelles dont je suis particulièrement fier et ce qui m'a animé profondément tout au long de mes 44 années d'engagement syndical au sein de notre chère CSN.

De nombreuses personnes ont contribué de près ou de loin à de nombreuses réalisations durant ce parcours. Je n'en nommerai malheureusement aucune ici. En effet, ce qui fait la richesse de notre mouvement, ce sont les personnes qui s'y engagent. Et, chemin faisant, j'ai rencontré des militants et militantes courageuses et déterminées, généreux et engagés. Des personnes inspirantes que j'ai aussi cherché à inspirer. Leur souvenir me revient avec émotion en écrivant ce mot pour partager avec vous quelques jalons de mon histoire qui est un peu celle de Bâtirente, notre système de retraite qui célèbre ses 35 ans en 2022.

Au commencement

Je suis arrivé sur le marché du travail à 15 ans (avec la permission de ma mère!). Cela fait donc 50 ans que je bosse! J'obtiens mon baccalauréat de l'École de relations industrielles (ÉRI) de l'Université de Montréal en 1979. Je serai syndicaliste étudiant pendant mes années universitaires et je prendrai part aux batailles contre la hausse des frais de scolarité et pour nos revendications de refonte du cursus académique de l'ÉRI. J'ai été président du SÉRIUM¹, co-fondateur de la FAECUM² et membre de son comité exécutif.

Durant ma dernière année d'études, je travaille parallèlement à un projet spécial en tant que stagiaire au service de recherche de la CSN. À l'automne 1980, je commence formellement à titre d'employé de la CSN, d'abord au service de l'action politique, ensuite comme conseiller syndical aux négociations du Secteur public, puis brièvement à la Fédération des affaires sociales (aujourd'hui la FSSS) et à la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ). En avril 1983, j'entre à la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP) où j'œuvrerai plus de douze ans. Au cours de ces quatre mandats, je serai affecté uniquement aux relations du travail et à la négociation collective.

Je tire une grande fierté d'avoir toujours cherché à innover durant mes années de négociation collective. À la FEESP, j'ai eu l'opportunité de me rompre à la complexité des régimes de retraite à prestations déterminées, auxquels j'ai consacré beaucoup d'efforts dans mes dossiers du secteur municipal. Cela allait grandement me servir par la suite.

J'éprouve également beaucoup de fierté d'avoir contribué à la promotion des intérêts des femmes au travail. J'ai soutenu la lutte qu'ont menée les employées de bureau de la Ville de Marieville qui ont demandé, et obtenu, la parité salariale avec les cols bleus, après une grève épique de 15 mois, un exemple dans les annales de la FEESP. Nous avons aussi fait casser les dispositions discriminatoires du contrat d'assurance collective de la même municipalité qui interdisait la reconnaissance

des invalidités liées à la grossesse. Très fier de ces avancées, je saurai toujours gré à la FEESP de l'autonomie professionnelle qu'elle nous accordait.

Une vision

En 1984, j'assiste au Congrès de la CSN lors duquel le comité exécutif recommande d'instituer un REER collectif. Ce projet innovant apporte une réponse syndicale aux besoins identifiés non satisfaits par le marché. Ce concept visant à se doter de nos propres moyens en matière de retraite me séduit tant que je finirai par l'embrasser!

Le projet sera finalement adopté en 1985 par le conseil confédéral et prendra forme en 1987 avec la signature d'un premier contrat de rentes collectives avec SSQ Vie.

Cette année-là, je suis nommé au comité des avantages sociaux de la CSN, et à ce titre, je siégerai au comité du régime de retraite de la CSN jusqu'en 2003 à titre de représentant du STTCSN³. Cette expérience m'a permis d'en apprendre beaucoup sur l'administration des régimes et particulièrement sur la gestion des actifs financiers.

Au Congrès confédéral de 1988, Bâtirente tient sa première assemblée des représentantes et représentants de groupes pour élire son conseil d'administration où je me présente comme représentant du groupe STTCSN. Les délégués m'ont accordé leur confiance, ainsi qu'à d'autres camarades des secteurs de l'hôtellerie et de la métallurgie/chimie/papier, de grands pionniers de Bâtirente.

¹ SÉRIUM : Syndicat des étudiants de l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal. / ² FAECUM : Fédération des associations étudiantes du campus de l'UdeM. / ³ Syndicat des travailleuses et des travailleurs de la CSN.



1



2



3



4



5

1) Les militantes du Syndicat des employés de Marieville, accompagnées de leur conseiller à la négociation Daniel Simard, affichent fièrement la raison d'être de leur lutte syndicale : l'équité salariale.

2) L'acte de naissance de Bâtirente est signé par le 52^e Congrès de la CSN.

3) Premier comité syndical national de retraite en 1987. De gauche à droite : François Grondin de l'hôtel Bonaventure, Mario Dokianakis du Grand Hôtel, Daniel Simard, salarié de la FEESP-CSN, Gérald Larose, président de la CSN, Réal Picard des Aciers Atlas, Pierre Giordani de l'hôtel Place Dupuis, Léopold Beaulieu, trésorier de la CSN, Claude Rioux, salarié de la FTPF-CSN et Jacques Allard du Syndicat du transport de Montréal.

4) Une publicité de Bâtirente parue dans *Nouvelles CSN* en 1989.

5) Deux des fondateurs de Bâtirente, Claude Rioux et Jacques Allard lors de la conférence de presse du lancement en 1987.



6



7



8

6) L'équipe de travail de Bâtirente en 2005. Rangée en arrière, de gauche à droite : Martin Blais, conseiller en rentes collectives; Henri Jalbert, conseiller aux communications; Daniel Simard, coordonnateur général; Alain Ayotte, conseiller en rentes collectives. Rangée en avant, de gauche à droite : Hélène Gariépy, agente de bureau; Pierre Patry, président du conseil d'administration; Laetitia Tankwe, analyste, risques financiers.

7) L'équipe du Service aux membres chez SSQ Groupe financier en 2006. Première rangée, de gauche à droite : Sylvie Turcotte, Sonia Proulx et Lucie Soulard. Deuxième rangée : Sébastien Leclerc, Nathalie Boutin, Carl Marion, Francine Delisle et Ghislain Groleau.

8) Daniel Simard et Pierre Patry lors de l'assemblée générale annuelle de 2011.

En septembre 1995, j'obtiens une affectation temporaire partagée entre Bâtirente et Fondation. Dès lors, je travaille au projet de mise sur pied de notre fonds de travailleurs. En prévision de la première campagne de souscription de Fondation en 1996, je me consacre à la formation des militantes et militants des syndicats qui en feront la promotion dans leur milieu de travail. Je me consacre également à l'implantation des systèmes de retenue sur le salaire dans les lieux de travail. Entre 1995 et 1999, j'avais donc un job et demi : Fondation à temps plein et Bâtirente à mi-temps! En cours de route, j'abandonnerai mon poste à la FEESP.

La construction du système

Au tout début du nouveau millénaire, je deviens coordonnateur général à temps plein et premier employé à temps plein de Bâtirente. J'arrive dans ce rôle avec pour bagage ce que j'ai appris des régimes de retraite et de la finance dans mes fonctions de négociateur et d'administrateur bénévole. J'y viens avec passion et conviction et le désir de comprendre, d'apprendre et d'entreprendre.

Bâtirente a émergé au moment où le Québec traversait une crise de l'emploi. On assiste au déclin des grandes multinationales des secteurs primaire et manufacturier qui, historiquement, offrent des régimes de pension à prestations déterminées, et à leur remplacement progressif dans la structure d'emploi par des PME qui n'en offrent aucun. Bâtirente voulait répondre à ce besoin.

Le Congrès de la CSN avait adhéré à l'idée que le REER collectif constituait une solution simple à comprendre et à mettre en place pour relever le niveau de protection de retraite offerte aux membres qui en étaient dépourvus. Par la suite, nous avons innové

avec succès afin d'améliorer les points plus faibles de notre offre de services.

C'est ainsi qu'au fil des demandes exprimées et des innovations législatives, nous avons ajouté au REER collectif de nouveaux régimes de capitalisation tels le RRS, le RPDB, le RRI fédéral et le CÉLI, ainsi que des régimes de décaissement, soit le FERR et le FRV. Et des solutions de longévité telles que le RRPC⁴ et les RVPV⁵ pourraient être bientôt offertes. Notre offre s'est significativement élargie et nous possédons collectivement un véritable système de retraite et d'épargne qui réunit pratiquement tous les outils rendus disponibles par la loi.

Une corporation solide

Ce système de retraite bénéficie du complément stratégique de notre plateforme de placement, autonome et indépendante. Elle est entièrement déterminée par nos instances sur les conseils de nos équipes et de nos consultants. C'est une caractéristique qui nous distingue et qu'il faut jalousement préserver. Nous avons constamment amélioré cette plateforme pour qu'elle demeure compétitive et procure des rendements à long terme ajustés au risque dont nous pouvons être fiers. De plus, nous sommes maintenant appuyés par une véritable équipe de professionnels du placement, ce qui nous permet plus que jamais, d'agir en pleine connaissance de cause et avec compétence, pour faire encore mieux.

Couplés à Trajectoire, notre stratégie de placement clés en main, nos fonds diversifiés permettent de bien répondre à l'évolution du profil de risque de nos

membres-épargnants aux différentes étapes de leur vie. Je m'enorgueillis du fait que nos instruments diversifiés accueillent plus de 90 % de leurs épargnes.

Depuis 2004, Bâtirente s'acquitte lui-même des activités de soutien aux groupes et aux membres, ainsi que du recrutement de nouveaux groupes, par l'intermédiaire de son propre cabinet de services financiers inscrit auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Notre équipe qui, à l'origine, ne comptait que deux représentants est maintenant multipliée par trois avec six conseillères et conseillers détenteurs de permis inscrits et une technicienne.

Cette équipe est le ciment de notre système de retraite. Elle assure le rayonnement de notre organisation dans le mouvement CSN et rend de précieux services à toutes nos parties prenantes, tant aux étapes cruciales de la négociation collective que dans le vécu quotidien et l'implantation de nos régimes au niveau local et l'accompagnement des membres dans leur marche vers une retraite réussie.

Des services innovateurs

L'équipe de développement joue un rôle central dans la capacité de notre système à mener nos membres à vraiment réussir leur retraite. L'ajout de Planirente aux services qu'elle offre m'apparaît comme une innovation qui nous a permis d'atteindre un moment décisif.

Notre industrie est affaire de volume d'actifs sous gestion et la taille permet la diminution des frais à long terme. Aussi, négliger de retenir nos membres les plus

anciens détenant les comptes les plus élevés, pour les voir remplacés par la génération plus jeune dépourvue d'épargne est un scénario perdant pour tous.

En 2011, nous avons donc mis sur pied Planirente, notre service d'accompagnement aux retraités qui leur propose de demeurer au sein de leur groupe, contribuant ainsi à conserver la caisse collective aussi importante que possible et des frais qui diminuent en conséquence. Ne l'oublions pas, en demeurant dans son groupe, le retraité bénéficie de frais de gestion significativement inférieurs à ceux du marché au détail, ce qui se répercute directement sur le niveau de ses prestations.

Dans le monde des régimes de capitalisation, Bâtirente a innové en reconstruisant le lien d'intérêt commun entre les membres actifs, les retraités et leur conjoint, à travers leur caisse de retraite. Cela relève d'une volonté collective rendue possible par notre modèle associatif et mutualiste.

L'investissement responsable

Bâtirente a très tôt innové en s'intéressant à l'investissement responsable dès la fin des années 1990. En effet, un système de retraite issu d'un mouvement social comme celui de la CSN qui s'adresse exclusivement aux affiliés de ce mouvement ne peut agir comme fiduciaire des capitaux qui lui sont confiés sans égard aux valeurs des organisations qui l'endossent.

Comment donc incorporer ces valeurs d'équité, de justice et de démocratie économique tout en

⁴ RRPC : Régimes de retraite à prestations cibles. / ⁵ RVPV : Rentes viagères à paiements variables.

poursuivant l'exercice de nos obligations fiduciaires pour agir dans le strict intérêt des bénéficiaires?

Notre approche, après des travaux approfondis reposait sur trois principes : 1° la recherche d'une divulgation accrue en quantité et en qualité d'informations pertinentes aux enjeux extrafinanciers par les sociétés émettrices cotées en Bourse; 2° l'intégration progressive par nos gestionnaires d'actifs des informations de nature extrafinancière à leur processus de construction de portefeuille; et, 3° l'engagement actionnarial comme levier d'intervention pour amener les sociétés dont nous sommes actionnaires à améliorer ce que l'on appelle maintenant communément, leur performance ESG. En décembre 2005, le conseil d'administration adoptait la politique en ce sens et nous étions tous très fiers de cette avancée.

Par la suite, les événements se sont bousculés. Le lancement des Principes pour l'investissement responsable de l'ONU est annoncé. La correspondance exacte entre notre politique et les éléments clés de ces Principes, et la proximité géographique du lancement ont fait que nous avons décidé de nous rendre à New York. Bâtirente fut donc l'un des 26 premiers signataires mondiaux de la déclaration lors de son lancement officiel en avril 2006 à la Bourse de New York par le Secrétaire général des Nations unies, M. Kofi Annan.

Bâtirente a par la suite été propulsé à l'avant-scène lorsque j'ai accepté de siéger au conseil d'administration de l'organisation naissante.

Cette nomination, suivie de deux réélections, m'a permis de participer à la première décennie des PRI, et a marqué mon cheminement professionnel et celui

de Bâtirente. J'y ai côtoyé les dirigeants de fonds de pension parmi les plus grands au monde; de pays développés comme de pays émergents. Inutile de dire que cette expérience a été déterminante dans ma compréhension du monde de la finance. J'espère avoir réussi à laisser chez Bâtirente une marque indélébile de ce qui m'a été apporté.

En tant que représentant des PRI au Québec et au Canada, j'ai beaucoup œuvré à faire connaître l'initiative dans la communauté financière locale comme à l'étranger. Ce mouvement est maintenant bien lancé ici comme à l'échelle globale et je suis très fier d'y avoir apporté ma contribution. Tout comme d'avoir favorisé la création du Réseau PRI Québec et de la Francophonie des PRI qui réseautent les signataires provenant de la francophonie et favorise les échanges et la transmission des connaissances en investissement responsable dans la langue de Molière.

Je tire une grande fierté de la façon dont l'investissement responsable s'incorpore de plus en plus aux pratiques de placement de notre organisation. Je prends pour exemple notre engagement pour le climat avec des objectifs mesurés et ambitieux de réduction de l'empreinte carbone, allocation d'actifs croissante aux stratégies d'impact et de renforcement de nos stratégies d'engagement actionnarial en faveur du climat.

Je conclus sur ce sujet en mentionnant qu'à mes yeux, l'investissement responsable enrichit la finance institutionnelle parce qu'il oblige à savoir à quoi servent les épargnes collectives qui nous sont confiées et ce qu'elles financent. Pour une organisation comme la nôtre, l'investissement

responsable éclaire le rôle du système financier dans l'économie, tout autant que notre propre rôle dans ce système, et il permet de mieux l'exercer.

En terminant

Je vous quitte avec un autre point de satisfaction : celui de laisser une corporation en bonne santé tant du point de vue financier qu'en termes de gouvernance. Je suis fier d'avoir préparé une relève et j'affirme mon entière confiance dans les décisions qu'a prises notre conseil d'administration de confier la direction à mon collègue et ami, Éric Filion. Je suis également très fier de l'équipe qui l'entoure et j'estime profondément chacune des personnes qui la composent. La famille Bâtirente me manquera.

Je tiens à remercier tous les présidents et les membres de notre conseil d'administration qui se sont succédé au fil des années pour la confiance indéfectible qu'ils m'ont témoignée et la liberté qu'ils m'ont donnée. J'adresse également mes remerciements aux nombreux officiers de la Confédération, des fédérations et des autres organisations affiliées, ainsi que leurs personnes salariées, qui ont soutenu nos démarches et nous ont fait confiance depuis 1987.

On m'a confié les rênes de Bâtirente en 1995, et je suis très fier du travail que nous avons accompli ensemble!

PS – Un grand merci à ma conjointe, Marie Côté, et à mes filles Noémie et Catherine, sans lesquelles ma contribution n'aurait pas été possible. Elles m'ont soutenu malgré les contraintes familiales imposées par un passionné qui a toujours accompli son travail comme une mission.

« Je tiens à rendre hommage à Daniel Simard pour son œuvre. Sa conviction profonde dans les valeurs syndicales, sa connaissance détaillée des méandres complexes des systèmes de retraite et sa foi inébranlable dans les vertus de l'investissement responsable ont créé ce que Bâtirente est devenu aujourd'hui : une organisation forte, humaine et responsable. Son humanité et sa force de travail furent exceptionnelles. »
 – Éric Fillion, directeur général



9



10



11



12

9) Daniel Simard a été l'un des instigateurs du Réseau PRI Québec qui organisait le Colloque québécois sur l'investissement responsable. La photo a été prise en 2013.

10) Daniel Simard lors de sa dernière assemblée générale annuelle de Bâtirente à titre de directeur général.

11) Table d'honneur lors du 25^e anniversaire de Bâtirente en 2012. De gauche à droite : Pierre Patry, Gérald Larose, Daniel Simard, Marc Laviolette et Jacques Létourneau.

12) Bâtirente devient signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations unies en compagnie de 26 investisseurs institutionnels parmi les plus grands au monde. De gauche à droite : Kofi Annan, alors secrétaire général des Nations unies, et Daniel Simard, lors de la cérémonie de lancement des PRI à la Bourse de New York.

« Je veux souligner la formidable contribution de notre camarade Daniel Simard à la construction de Bâtirente. D'abord guidé par son syndicalisme militant et mû par sa conviction à doter les travailleuses et les travailleurs d'un régime de retraite, Daniel a permis l'édification d'un système de retraite unique, créé par et pour les syndicats. »

– Yvan Duceppe, président du conseil d'administration